

1 AVRIL 2017

1/ Budget 2017

Le samedi 1^{er} avril, le Conseil Municipal s'est réuni pour le traditionnel vote du budget de cette année 2017. Préparé par la commission des finances, ce budget a été présenté comme les années précédentes à l'aide d'un diaporama. Les résultats de l'année 2016 se caractérisent par un manque à gagner, au niveau des recettes d'environ 120 000 € lié à la baisse inéluctable et annoncée des dotations de l'Etat et d'une baisse des recettes fiscales. Notre capacité d'autofinancement est donc revenue à celle des années d'avant 2010 soit 21.50 % des recettes contre 26.28 % l'année dernière.

Au titre des investissements il a été notamment inscrit 2 038 000 € pour la reconstruction, en cours, de l'école maternelle Marie Laurencin, 310 000 € pour le programme voirie, 492 000 € en patrimoine et 262 000 € pour la requalification du centre Bourg.

Un prêt à court terme de 700 000 € remboursable sans pénalité a été inscrit afin de permettre à la Commune d'attendre le versement des subventions prévues pour la réalisation de la nouvelle école.

2/ Octroi d'une subvention a l'association les mots cœurs

Une subvention de 500 € a été accordée à l'Association Les Mots Cœurs.

3/ adoption d'une nouvelle convention avec la spa et octroi d'une subvention

Le conseil Municipal a approuvé la décision d'adopter une nouvelle convention avec la SPA chargée d'assurer pour les communes une fourrière afin d'y accueillir les animaux errants. Il sera octroyé 1305.60 € à la SPA pour cette adhésion.

4/ Délibération relative aux dépenses a imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »

A la demande de Madame la Trésorière le Conseil Municipal a défini les caractéristiques des dépenses qu'il entendait prendre en charge dans le compte 6232 « fêtes et cérémonies ». Il en est ainsi, à titre d'exemple, des diverses prestations et cocktails servis lors des cérémonies officielles et inaugurations. Les règlements des factures des troupes de spectacles...

5/ Aliénation du chemin rural situé à la Futaie –enquête publique préalable

Le Conseil Municipal a approuvé la mise à l'enquête publique du projet d'aliénation d'un bout de chemin inutilisé par le public situé au lieu-dit La Futaie.

6/ Edition du bulletin municipal - lancement d'une nouvelle consultation

Il a été approuvé le lancement d'une nouvelle consultation pour le renouvellement du marché public d'édition du bulletin municipal.

7/ Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du soutien a l'investissement public local pour les travaux de mise aux normes accessibilité du Centre Berthe Bachet et de la salle Balavoine

Une demande de subvention auprès de l'Etat a été approuvée afin de de mettre en accessibilité le centre Berthe Bachet et l'espace Daniel Balavoine. Ces travaux estimés à 73 900 € pourraient être financés à hauteur de 70 %.

8/ Détachement de parcelles square des colombes et organisation d'une enquête publique de déclassement

Le conseil Municipal a également approuvé la mise à l'enquête publique du projet de déclassement dans le domaine public du projet de déclassement dans le domaine privé de la Commune de deux parcelles situées dans le Square des Colombes. L'objectif est de permettre leur détachement et de pouvoir les vendre en terrain à bâtir.